

RÈGLEMENTS DU SITE DES FESTIVITÉS WESTERN DE SAINT-VICTOR

**068688872018**

# Principes directeurs des Festivités Western de Saint-Victor

*Reconnaissant la diversité et les défis au sein de nos effectifs, nous, comme organisation, nous nous conformerons aux valeurs et aux lignes directrices que voici, et nous répondrons de ces valeurs et de ces lignes directrices:*

- *Mettre en valeur les Festivités Western de Saint-Victor et les rendrent efficaces en assurant une direction cohérente et une représentation bien informée;*
- *Accueillir favorablement le changement;*
- *Faire preuve de dignité et de respect envers tout le monde;*
- *Assurer une représentation juste et efficace;*
- *S'efforcer de régler les problèmes au meilleur de nos connaissances;*
- *Assurer une transparence dans toutes les interventions des Festivités Western de Saint-Victor.*

## NOM ET SIÈGE SOCIAL DU BUREAU

### Article 1 – Nom

La présente organisation est connue sous le nom des **Festivités Western de Saint-Victor**.

### Article 2 – Siège social

Le siège social des **Festivités Western de Saint-Victor** est situé dans la région de Chaudière-Appalaches.

## OBJECTIFS

### Article 1 – Objectifs

L'objectif **des Festivités Western de Saint-Victor** est:

- a) Organiser des festivités western dans un cadre country, musical et familiale.

## MEMBRES

Les membres du comité sont les suivants :

Richard Doyon  
Nancy Lessard  
Peggy Lessard  
Claudia Bélanger  
Julie Plante  
Molly Roy  
Gabriel Cliche  
Jean-Phillipe Roy-Poulin  
Éric Côté

## DROITS ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES

Article 1 – Droit au titre de membre

**Les Festivités Western de Saint-Victor** n'exclura, n'expulsera, ne restreindra, n'isolera, ne classera aucune personne, ni n'agira autrement, à son égard, d'une manière qui établirait une distinction injuste en raison de la race, de la couleur, des origines nationales ou ethniques, de la religion, de l'âge, du sexe, de l'état matrimonial, du casier judiciaire, de la situation familiale, de l'état de personne graciée, d'un handicap, de l'orientation sexuelle, de la langue ou des idéologies politiques.

Article 2 – Statut au sein des **Festivités Western de Saint-Victor**

Lorsqu'il obtient le titre de membre des **Festivités Western de Saint-Victor**, et tant qu'il le conserve, chaque membre des Festivités Western de Saint-Victor est censé avoir convenu de se conformer aux Règlements des **Festivités Western de Saint-Victor**

Article 3 – Responsabilités des membres

Il incombe aux membres de participer aux activités **des Festivités Western de Saint-Victor**.

Article 4 – Responsabilités des festivaliers

Il incombe aux festivaliers de se soumettre aux règlements de la partie GÉNÉRALITÉS ci-bas.

## GÉNÉRALITÉS

### Article 1 – Règlements publics lors de l'évènement **des Festivités Western de Saint-Victor**

Les Règlements **des Festivités Western de Saint-Victor** peuvent être modifiés par les membres du comité des **Festivités Western de Saint-Victor** en tout temps lors des réunions du comité.

### Article 2 – Bonne conduite

Lors de l'évènement, toutes personnes s'y présentant doit faire preuve d'une bonne conduite, de courtoisie et de respect envers les autres personnes présentes sur le site, envers le personnel du comité organisateur et celui-ci.

### Article 3 – Règlements se rapportant au site

Comme les **Festivités Western de Saint-Victor** est un évènement à l'esprit western, musicale et familiale, le comité se réserve le droit de refuser l'accès au site à toutes personnes affichant ou arborant ouvertement des valeurs contradictoires à cet esprit, à toutes personne contrevenant aux lois en vigueur ou à toute représentation de violence ou d'idéologie radicale.

Toute sollicitation non autorisée est interdite sur le site.

Le comité organisateur se réserve le droit, par l'intermédiaire d'un contactant en sécurité, d'effectuer une fouille visuelle avec consentement des effets personnelles de toutes personnes accédant au site ou présentes sur le site et d'y refuser l'accès ou en exclure celui-ci.

Toute consommation de drogue en interdite sur le site.

Aucune boisson alcoolisée provenant de l'extérieur du site n'est autorisée sur le site.

Aucun animal domestique n'est autorisé sur le site, à l'exception des animaux d'assistance.